

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 15 novembre 2016**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membres excusés (2) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA.

Date de convocation : 4 novembre 2016

**Délibération n° : 46-2016**

**Objet : Décision modificative n° 2 – exercice 2016**

Dans le cadre de l'exécution du budget 2016, il est nécessaire de procéder aux ajustements des crédits ci-après au niveau du budget annexe Les Marronniers.

Le remplacement d'agents en arrêt a occasionné aux Marronniers un surcoût au niveau des charges de personnel compensé par une dotation de l'assurance maladie plus forte que celle initialement prévue.

**BUDGET ANNEXE LES MARRONNIERS (décision modificative n°2)**

**Section de fonctionnement**

Dépenses			Libellé nature	Recettes		
Chapitre	Nature	Montant		Chapitre	Nature	Montant
012	64111	20 000 €	Rémunération principale – personnel titulaire			
			Produits à la charge de l'assurance maladie – Dotation globale	017	731118	20 000 €

Par conséquent, les membres du conseil d'administration valident cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : **22 NOV. 2016**



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE



**PUBLIÉ LE**